

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Julien-Molhesabate (salle des Sucs),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles CIBERT)

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : **24**
Présents : **19**
Ayant pris part au vote :
(vote public) : **21**
○ Pour : **21**
○ Contre : **0**
○ Abstention : **0**
○ Blanc : **0**
○ Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, GOUY Pascal, VALLAT Robert, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas et Mmes MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, JAMES Marie-Laure, DURIEUX Gladys et SOUTRENON Maryline.

Excusé : Néant.

Absents : MM. CELLE Hubert, MOULIN Christophe et Mme MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : Mme MOUNIER Emeline à M. DURIEUX Pierre.

Mme DREVET Hélène a donné pouvoir à Mme MARCON Catherine.

Date de convocation :
Le 07 avril 2023

Date d'affichage :
Le 07 avril 2023

M. JURY, Vice-Président, rappelle la délibération n° DC/2022-05-09/03 du 9 mai 2022 approuvant le projet d'extension du bâtiment industriel occupé par l'entreprise LINAMAR sur la zone d'activités de Jacquet sise à Montfaucon (bâtiment loué à l'entreprise dans le cadre d'un crédit-bail immobilier), ainsi que la délibération n° DC/2022-09-05/03 du 5 septembre 2022 attribuant les marchés de travaux correspondants pour la partie bâtiment.

Il précise que suite à l'approbation du nouveau PLU de la Commune de Montfaucon, une zone de « non-nuisance » a été dessinée en limite de propriété sur le côté Ouest de la parcelle de LINAMAR. Il a donc fallu, en cours de chantier, que l'architecte adapte le bâtiment à cette nouvelle zone en le décalant davantage sur la partie Est de la parcelle.

Ces nouveaux travaux ont contraint la collectivité à apporter des modifications aux marchés précités pour répondre aux contraintes des normes en cas d'incendie.

Ces 1^{ères} modifications ont conduit à modifier les marchés de travaux portant sur la construction du bâtiment par la délibération n° DC/2023-01-30/04 du 30 janvier 2023.

Il ajoute que de nouveaux travaux supplémentaires sont devenus nécessaires s'agissant de la requalification de la densité initiale de la dalle (omission de la maîtrise d'œuvre) ainsi que la création de sanitaires au sein de l'extension du bâtiment (obligation de répondre à la législation du Code du Travail).

Ces nouvelles modifications ont conduit à modifier les marchés de travaux portant sur la construction du bâtiment.

Plusieurs avenants viennent traduire ces nouvelles modifications comme décrit ci-dessous :

DELIBERATION N° :
DC/2023-04-11/22

OBJET DE LA SEANCE :
LINAMAR –
Zone d'activités de Jacquet
(Montfaucon)

Avenants aux marchés de
travaux – Bâtiment

AR Prefecture

043-244300307-20230411-DC2023041122-DE
Reçu le 20/04/2023

Lot 1 MACONNERIE, titulaire du marché : BRUYERE :
Marché initial HT : 268 530.01 € HT
Avenant 1 : pas d'incidence financière (changement de raison sociale)
Avenant 2 : nouvelle implantation du bâtiment : + 16 244.25 € HT (déjà voté)
Avenant 3 : requalification de la dalle : + 73 418,05 € HT
Avenant 3 bis : création de sanitaires : + 4 857.90 € HT

Lot 2 CHARPENTE METALLIQUE, titulaire du marché : CHAZALLON :
Marché initial HT : 211 189.92 € HT
Avenant 1 : création de sanitaires : + 6 500.00 € HT

Lot 3 COUVERTURE ETANCHEITE, titulaire du marché : EGGE43 :
Marché initial HT : 225 759.50 € HT
Avenant 1 : nouvelle implantation du bâtiment : 7 992.56 € HT (déjà voté)
Avenant 2 : création de sanitaires : 4 422.13 € HT

Lot 5 BARDAGE, titulaire du marché : ABC BORNE :
Marché initial HT : 183 253.73 € HT
Avenant 1 : nouvelle implantation du bâtiment : 7 274.19 € HT (déjà voté)
Avenant 2 : création de sanitaires : + 4 805.20 € HT

Lot 6 SERRURERIE PORTAILS, titulaire du marché : CONVERS INDUSTRIE :
Marché initial HT : 94 265.00 € HT
Avenant 1 : nouvelle implantation du bâtiment : - 7 400.00 € HT (déjà voté)
Avenant 2 : création de sanitaires : + 2 650.00 € HT

Lot 7 MENUISERIES EXTERIEURES, titulaire du marché : VMV :
Marché initial HT : 55 874.00 € HT
Avenant 1 : nouvelle implantation du bâtiment : 0 € HT (déjà voté)
Avenant 2 : création de sanitaires : non concerné / volets électriques + 1 558.00 € HT

Lot 8 PLATRERIE PEINTURE, titulaire du marché : PEPIER CHARREL :
Marché initial HT : 62 116.31 € HT
Avenant 1 : création de sanitaires : 12 608.49 € HT

Lot 9 MENUISERIES INTERIEURES, titulaire du marché : MCA :
Marché initial HT : 41 034.53 €
Avenant 1 : création de sanitaires : 2 993.00 € HT

Lot 10 CARRELAGE FAIENCE, titulaire du marché DELAIGUE :
Marché initial HT : 19 352.19 € HT
Avenant 1 : création de sanitaires : 6 465.36 € HT + sous-traitance 3 194.30 € HT (Vivarais chape)

Lot 11 COURANTS FAIBLES, titulaire du marché : SEI :
Marché initial HT : 138 331.76 € HT
Avenant 1 : création de sanitaires : 3 865.00 € HT

Lot 12 CHAUFFERIE VMC PLOMBERIE, titulaire du marché : HERVE THERMIQUE :
Marché initial HT : 177 736.90 € HT
Avenant 1 : création de sanitaires : 13 910.10 € HT

AR Prefecture

043-244300307-20230411-DC2023041122-DE
Reçu le 20/04/2023

M. JURY propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve dans le cadre des travaux d'extension du bâtiment de l'entreprise LINAMAR sur la ZA de Jacquet à Montfaucon la réalisation des nouvelles prestations modificatives énoncées ci-dessus,
- autorise M. le Président à signer les avenants correspondants et tous documents utiles à intervenir.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Bernard SOUVIGNET - Président,



AR Prefecture

043-244300307-20230411-DC2023041122-DE
Reçu le 20/04/2023

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le



AR Prefecture

043-244300307-20230411-DC2023041122-DE
Reçu le 20/04/2023